



# SCOLARITÉ CENTRALE

scoentrale@univ-perp.fr  
04 68 66 22 95

## LES PROCÉDURES

**LE TRANSFERT DÉPART**  
à partir du 20/06



## TRANSFERTS

### DÉPARTS



1er CAS

ÉTUDIANT EN 2021/2022

Depuis mon ENT étudiant rubrique scolarité, Vignette transfert départ, je saisis ma demande. Après validation par la scolarité centrale

1. J'imprime et signe ma fiche départ
2. Je la fais signer par mon université d'accueil
3. Je renvoie la fiche par mail à: esup-transferts@univ-perp.fr, je n'oublie pas dans le mail **d'indiquer l'adresse**

**mail** du bureau des transferts de ma nouvelle université  
A réception, nous envoyons votre dossier par courriel à votre université d'accueil

## TRANSFERTS

### DÉPARTS



2ème CAS

ÉTUDIANT NON INSCRIT  
EN 2021/2022

Je me connecte à l'application: <https://etransferts.univ-perp.fr/esup-transferts/>

Vignette transfert départ, je saisis ma demande. Après validation par la scolarité centrale

1. J'imprime et signe ma fiche départ
2. Je la fais signer par mon université d'accueil
3. Je renvoie la fiche par mail à: esup-transferts@univ-perp.fr, je n'oublie pas dans le mail **d'indiquer l'adresse mail** du bureau des transferts de ma nouvelle université

A réception, nous envoyons votre dossier par courriel à votre université d'accueil